

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA
COMMUNE DE PETITE-ILE**

Affaire N°2026/2/04

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Président du CCAS.

Date de la convocation : le 28 mai 2026.

Nombre de membres : Neuf	Présents : Serge HOAREAU ; Emmanuelle MUSSARD ; Sandrine PAYET ; Natacha LEBON ; Evelyne BOULEVARD ; Catherine HONORE ; Marie-Lise HOAREAU ; Juslin GIGAN ; Marie Gilberte LEBON. Absents : Secrétaire de séance : Nadège JULIENNE
En exercice : Neuf	
Présents : Neuf	
Votants : Neuf	

.....

AFFAIRE N°2026/2/04

Approbation du Budget Supplémentaire 2026

Le Président expose au Conseil,

Le budget supplémentaire (BS) est une décision modificative particulière car il est à la fois un acte de reports et d'ajustements.

En tant qu'acte de reports, il reprend les résultats, les restes à réaliser et reports de l'exercice précédent. En tant qu'acte d'ajustements, il permet, comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements, à des virements de crédits et des inscriptions nouvelles s'avérant nécessaires au regard de l'utilisation des crédits ou des engagements pris par le Conseil Municipal depuis l'adoption du Budget primitif.

Le Président rappelle que le Conseil s'est prononcé lors de cette même séance sur le compte financier unique 2025 et sur l'affectation des résultats de 2025.

La présente affaire a pour objet d'exposer et de débattre du projet de Budget Supplémentaire 2026 qui s'équilibre à la somme globale de **61 571,27 €**, dont :

- **52 529,14 € en section de fonctionnement,**
- **9 042,13 € en section d'investissement.**

I- Vue d'ensemble

FONCTIONNEMENT			
		Dépenses	Recettes
Pour vote	Crédits proposés au titre du présent BS	32 239,64 €	0,00 €
	+	+	+
Reportés	RAR 2025	20 289,50 €	
	Résultat reporté (D002 ou R002)		52 529,14 €
	=	=	=
	Total section de Fonctionnement	52 529,14 €	52 529,14 €
INVESTISSEMENT			
		Dépenses	Recettes
Pour vote	Crédits proposés au titre du présent BS (cpté 1068 inclus)	5 270,93 €	0,00 €
	+	+	+
Reportés	RAR 2025	3 771,20 €	
	Résultat reporté (D002 ou R002)		9 042,13 €
	=	=	=
	Total section d'Investissement	9 042,13 €	9 042,13 €
	TOTAL BUDGET	61 571,27 €	61 571,27 €

II- Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 52 529,14 €.

Les recettes tiennent uniquement en la reprise du résultat excédentaire de 2025 pour un montant de 52 529,14 euros (ligne codifié R 002).

En dépenses, il est procédé à la reprise des restes à réaliser de 2025 pour 20 289,50 €, et à un ajustement de + 32 239,64 € sur les charges de personnel.

Recettes

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2026	RAR 2025	Propositions nouvelles (BS 2026)	VOTE (BS 2026)	TOTAL BUDGET 2026
27	Autres immobilisations financières	1 500,00				1 500,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	10 000,00				10 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
TOTAL		11 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE						9 042,13
=						
TOTAL DES DEPENSE D'INVESTISSEMENT CUMULEEES						20 542,13

Dépenses

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2026	RAR 2025	Propositions nouvelles (BS 2026)	VOTE (BS 2026)	TOTAL BUDGET 2026
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00				3 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	3 771,20	5 270,93	5 270,93	16 042,13
Total des dépenses d'équipement		10 000,00	3 771,20	5 270,93	5 270,93	19 042,13
27	Autres immobilisations	1 500,00				1 500,00
Total des dépenses réelles		11 500,00	3 771,20	5 270,93	5 270,93	20 542,13
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		11 500,00	3 771,20	5 270,93	5 270,93	20 54

Le Président propose au Conseil :

- **D'adopter le projet de budget supplémentaire 2026 du CCAS, tel que présenté ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.**

Le Conseil est invité à en délibérer.

L'exposé du Président entendu,

Le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTE** le projet de budget supplémentaire 2026 du CCAS, tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Du :

Fait ce jour, mois et an ci-dessus



Ci-dessous le détail de ces ajustements :

Recettes

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2026	RAR 2025	Propositions nouvelles (BS 2026)	VOTE (BS 2026)	TOTAL BUDGET 2026
013	Atténuations de charges	7 000,00				7 000,00
70	Produits services, domaine, ventes div	83 000,00				83 000,00
74	Dotations et participations	871 500,00				871 500,00
75	Autres produits de gestion	2 000,00				2 000,00
Total des recettes de gestion courante		963 500,00				963 500,00
78	Reprises amort., dépréciations	500,00				500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		964 000,00				964 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00				0,00
TOTAL		964 000,00				964 000,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE						52 529,14
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 016 529,14

Dépenses

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2026	RAR 2025	Proposition s nouvelles (BS 2026)	VOTE (BS 2026)	TOTAL BUDGET 2026
011	Charges à caractère général	245 000,00	20 289,50			265 289,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	630 000,00		32 239,64	32 239,64	662 239,64
65	Autres charges de gestion	75 000,00				75 000,00
Total des dépenses de gestion		950 000,00	20 289,50	32 239,64	32 239,64	1 002 529,14
67	Charges spécifiques	1 000,00				1 000,00
68	Dotations aux provisions	3 000,00				3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		954 000,00	20 289,50	32 239,64	32 239,64	1 006 529,14
042	Opérations ordre transf entre	10 000,00				10 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		964 500,00	20 289,50	32 239,64	32 239,64	1 016 529,14

III- Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 9 042,13 €.

Les recettes, tiennent uniquement en la reprise du solde excédentaire d'exécution pour un montant de + 9 042,13 € (ligne codifié R 001).

En dépenses, il est procédé à la reprise des restes à réaliser pour 3 771,20 € et à un ajustement de + 5 270,93 sur le chapitre 21 pour l'équipement des services.

Ci-dessous le détail de ces ajustements :